

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 18 janvier 2018, 13 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre

Est absente :

Mme Francine Laroche, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 14 h 25.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14485-01-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de janvier et février 2018.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14486-01-18

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
14 DÉCEMBRE 2017**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2017 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

Mun. Lac-du-Cerf Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides	Règlement #233-2006 Lettre adressée à Mme Christine St-Pierre concernant l'équité régionale dans le dossier de l'enfouissement des lignes d'Hydro-Québec sur le territoire des Laurentides
Gouvernement du Canada	Demande d'information pour votre projet #SITT – 00000606 approuvée conditionnellement sous le programme Brancher pour innover
Député Sylvain Pagé	Lettre adressée à M. André Fortin concernant la reprise de certains chemins remis aux municipalités suite à la réforme Ryan et juste compensation pour l'entretien des chemins à double vocation
CDCHL	Communiqué de presse – Lancement du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023
MRC de Papineau	Services financiers de proximité Caisse Desjardins de la Petite-Nation Mun. de Ripon
Mun. de Nominuingue TNO	Entente de fourniture – Préventionniste Rôle triennal, 2 ^e année en 2018
Mun. de Nominuingue	Lettre adressée à M. André Fortin, MTMDET Demande de compensation du MTMDET pour la détérioration du chemin de l'Aubépine
Mun. Nt-D.-de-Pontmain	Renouvellement de l'entente de service avec la MRC pour une ressource en sécurité incendie
WSP	Évaluation des services en lien avec le projet de réparation de chaussée et remplacement de ponceaux sur le Parc linéaire le P'tit train du Nord – Accompagnement pour la surveillance des travaux
QACQ	Contrat octroyé à Construction Gilles Paquette pour la fourniture des cadres de bois, des portes de bois, ainsi que de la quincaillerie de finition, montant de 5 775 \$ avant taxes
Mun. Nt-Dame-du-Laus Coop. Télécommunication Antoine-Labelle	Nomination maire suppléant Demande d'un représentant de la MRC aux réunions de CA de la coopérative
MTMDET	Conférence de presse Annonce d'une aide financière majeure
CLD	Lettre adressée à M. Couillard concernant une aide financière pour l'essor économique de la MRCAL
MTMDET	Communiqué de presse 3 millions pour réaliser un sentier de motoneige entre Saint-Faustin-Lac-Carré et Mont-Tremblant
CRE Laurentides	Communiqué de presse Interdiction des bateaux à moteurs à essence au lac Sainte-Marie à Nominuingue
FQM	Communiqué de presse La FQM émet 21 recommandations afin d'améliorer la gestion des inondations

David Graham	Info-courriel du député de Laurentides Labelle, édition du 19 déc. 2017
Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie	Avantages à devenir membre du Pôle universitaire – Formulaire d’adhésion 2018
MRC d’Argenteuil	Demande au gouvernement du Québec de repousser du 1 ^{er} février au 1 ^{er} juillet 2018 le délai pour le dépôt des demandes d’aide financière en lien avec la mise en commun d’équipements, d’infrastructures, de services ou d’activités en milieu municipal
MRC Vaudreuil-Soulanges	Dépôt du projet de Loi 132 concernant les milieux humides et hydriques
Table Forêt Laurentides	Remerciement de votre participant à la campagne de financement annuel de la Table Forêt Laurentides
Mun. St-Aimé-du-Lac des-Îles	Avis de motion et dispense de lecture d’un règlement ayant pour objet de modifier le règlement #17-59 et d’autoriser la conclusion d’une entente relative à la Cour municipale de la MRCAL et adoption d’un règlement ayant pour objet de modifier le règlement #13-48 et d’autoriser la conclusion d’une entente modifiant l’entente relative à la cour municipale de la MRCAL
Fondation Cégep St-Jérôme	La Fondation a obtenu ses meilleurs résultats depuis 1994 avec des revenus totalisant 667 630 \$ Remerciement – Lancement d’une campagne majeure régionale
Ministre responsable des consommateurs et de l’Habitation	Redistribution budgétaire du programme RénoRégion
Mun. Nt-Dame-du-Laus	Entente de fourniture de services pour du soutien en matière de sécurité incendie
MSP	Prévisions budgétaires pour l’année 2018 concernant la facturation des services policiers de la Sûreté du Québec
MRC Nouvelle-Beauce	FQM – Milieux humides et hydriques – Financement des nouvelles responsabilités
MRC Témiscamingue	Lettre adressée à M. Martin Coiteux concernant la consultation sur le projet de règlement sur la participation publique en matière d’aménagement du territoire et d’urbanisme accompagnée de la résolution #12-17-381
MRC Témiscamingue	Lettres adressées à Mme Isabelle Mélançon ainsi qu’à M. Martin Coiteux concernant la conservation des milieux humides et hydriques et exemption du régime de compensation accompagnées de la résolution #12-17-380
Desjardins	Demande d’aide financière pour la Coopérative de télécommunication acceptée
Centre d’exposition	Remerciement pour le soutien financier aux activités du Centre d’exposition
Ville de Rivière-Rouge	Entente de regroupement de l’OMH – Favorable à s’inscrire au processus
MCC	Accusé de réception de la lettre du 21 septembre 2017 concernant la disponibilité financière pour la conclusion de nouvelles ententes de développement

MAMOT culturel avec les municipalités
Protocole d'entente – FARR – Convention d'aide financière
MAMOT Le Règlement 462 de la MRC modifiant le règlement 442 a été approuvé

SERVICES FINANCIERS

PROVENANCE SUJET

SHQ Bordereau de versement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROVENANCE SUJET

BNO Certification initiale au programme de Certification des entreprises d'aménagement forestier – Dossier #54172-1

Député Sylvain Pagé Courriel adressé à M. Bilodeau en réponse au courriel reçu le 5 décembre dernier concernant l'asphaltage en entier de la piste le P'tit train du Nord
M. Bilodeau Remerciement à M. Sylvain Pagé concernant le courriel du 11 décembre dernier donnant son appui face à l'asphaltage en entier de la piste le P'tit train du Nord

Mun. Lac-des-Écorces Bail de location – Stationnement incitatif
Signature Bois Laurentides Nouvelle orientation gouvernementale en aménagement du territoire concernant les TIAM

MERN Réponse à une demande d'autorisation de vente d'un emplacement de villégiature dans le cadre de l'Entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État situées dans le canton de Pérodeau, rang A, lot 300, Lac des Cornes, en faveur de M. Réal Marier

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14487-01-18

REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES - DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 50905 à 51044, totalisant 655 353 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2017, le chèque numéro 50937 est manquant, il est daté du 30 novembre 2017 pour un programme de restauration au montant de 13 257 \$;
- le registre de chèques des salaires, portant le numéro 112296 (élus), les numéros 513307 à 513328 et 513418 à 513426 (élus), et les numéros 513329 à 513417 (employés), totalisant 311,30 \$, dont 124 081,06 \$ en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14488-01-18

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1230 à 1242, totalisant 46 663,64 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14489-01-18

REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 372 à 374, totalisant 3 699,09 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14490-01-18

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 669 à 679, totalisant 42 245,01 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14491-01-18

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 7 200,71 \$, incluant les intérêts, au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14492-01-18

RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 32 210 \$ au 31 décembre 2017, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 329, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Rencontre du comité SOS 117
- Rencontre avec M. Philippe Leclerc, coordonnateur de la Table des préfets et des élus de la région de Laurentides, le 16 janvier 2018
 - table de consultation régionale au printemps 2018
 - étude au niveau des préfets
 - colloque forum des élus (automne 2018)
- Rencontre avec MM. Frédéric Houle et Stéphane Gauthier
 - Partenariat MRC-CLD
 - Plan stratégique
- Rencontre avec le directeur de la Sûreté du Québec, M. Danny Rail, le 17 janvier 2018
 - analyse charge de travail
 - Augmentation des coûts pour les municipalités
 - Diminution importante du nombre de constats émis en 2017

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale et le directeur général adjoint informent les membres du comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Préparation du rapport annuel 2017 et de la planification 2018

Sécurité incendie :

- Comité SCRSI;
- Rencontre avec la municipalité de Notre-Dame-du-Laus au sujet de l'étude d'opportunité pour la mise en commun de l'offre en sécurité incendie;
- Préparation de la demande au programme de mise en commun du MAMOT – Radiocommunication;
- Préparation reddition de compte au programme de formation.

Brancher Antoine-Labelle (BAL) :

- Préparation de l'entente de contribution Brancher pour Innover (première révision de projet)
- Appel d'offres gestion du déploiement – 2 addendas;
- Préparation règlement d'emprunt et processus de déclaration de compétences.

Coopérative de télécommunication (CTAL) :

- Définition de la collaboration MRC-CLD-CTAL
- Recherche d'un accompagnement pour la phase de prédémarrage (plan d'affaires, membership, image, communication);
- Appui recherche de financement (RISQ);
- Appui à l'organisation du prochain conseil d'administration.

Ressources humaines :

- Rencontre du Service de l'administration;
- Processus d'embauche pour le (la) chargé(e) de projet TPI;
- Affichage du poste de concierge;
- Accueil de Myriam Gagné;
- Dernier affichage concernant l'équité salariale;
- Production des listes pour la convention collective.

FARR :

- Dépôt de deux projets (Stratégie de communication BAL et Plan d'aménagement du pôle de la gare commun concernant l'Internet haute vitesse) – Résiduel parc linéaire;
- Rencontre pour le projet de la mise en valeur de la Rivière Rouge;

Projet Service d'ingénierie :

- Préparation de la demande au Programme de mise en commun du MAMOT;
- Rencontre avec les municipalités intéressées.

Rencontre avec M. Philippe Leclerc, coordonnateur de la Table des préfets et des élus des Laurentides.

Rencontre avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Rencontre avec M. Frédéric Houle et M. Stéphane Gauthier

CA TACAL.

Rédaction du mandat Lac à l'Épaule.

Rencontre avec le Capitaine Danny Rail de la Sûreté du Québec.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14494-01-18

RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 359

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 11 décembre 2017 au 15 janvier 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14495-01-18

DÉCRET 2018 DE LA POPULATION ET MODIFICATION DU TABLEAU DE LA POPULATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le tableau estimant au 1^{er} juillet 2017 la population de la MRC d'Antoine-Labelle en vertu du décret # 1213-2017 du

27 décembre 2017 et démontrant une légère augmentation de la population totale, soit 35 546 personnes comparativement à 35 100 personnes en 2017.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14496-01-18

DEMANDE D'UN REPRÉSENTANT DE LA MRC AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ANTOINE-LABELLE

ATTENDU la correspondance reçue le 18 décembre 2017 de la Coopérative de solidarité de télécommunications d'Antoine-Labelle demandant un représentant de la MRC aux réunions du conseil d'administration à titre d'observateur;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de nommer M. Kaven Davignon, directeur général adjoint de la MRC d'Antoine-Labelle, à titre d'observateur au sein au conseil d'administration de la Coopérative de solidarité de télécommunications d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14497-01-18

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT QUANT À L'ENFOUISSEMENT PARTIEL DE LA LIGNE 120 KV GRAND-BRÛLÉ - DÉRIVATION SAINT-SAUVEUR

ATTENDU la demande d'appui de la MRC des Pays-d'en-Haut, aux termes de la résolution CM 296-11-17

ATTENDU la résolution du 27 novembre 2017 du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides, ainsi que la correspondance de son président, M. Bruno Laroche, demandant au premier ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard, de consacrer à la population laurentienne la même écoute qu'il a donnée à celle de l'Estrie, qui a récemment obtenu l'enfouissement partiel d'une ligne d'Hydro-Québec dans la forêt Hereford;

ATTENDU que la région Laurentienne se démarque, entre autres, par ses attraits paysagers;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de demander à Hydro-Québec, ainsi qu'au gouvernement du Québec d'apporter une attention particulière aux répercussions sur les milieux, dont notamment quant aux paysages lors de l'implantation du projet tel que le projet de la ligne 120 KV Grand-Brûlé – Dérivation Saint-Sauveur.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14498-01-18

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE PAPINEAU QUANT AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ DE LA CAISSE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION | MUNICIPALITÉ DE RIPON

ATTENDU la demande d'appui reçue le 14 décembre 2017 de la MRC de Papineau contenue dans sa résolution CA-2017-12-348 faisant suite à la décision de la Caisse Desjardins de la Petite-Nation de la fermeture prochaine du point de services automatisés situé à Ripon;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Papineau dans ses démarches auprès des instances de Desjardins visant à mettre en place des mesures temporaires de transition afin de permettre aux communautés de s'adapter à la fermeture des points de services.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14499-01-18

DEMANDE DE LA MRC D'ARGENTEUIL QUANT À SA DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE EN LIEN AVEC LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL

ATTENDU la correspondance de la MRC d'Argenteuil reçue le 20 décembre 2017 aux termes de la résolution 17-11-450;

ATTENDU que le nouveau programme a été connu et publié par le MAMOT qu'à la fin de l'automne 2017;

ATTENDU l'importance de ces programmes pour les organismes municipaux;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de recommander au gouvernement provincial, étant donné le court délai pour déposer une demande dans le cadre du programme d'aide financière pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal, de permettre exceptionnellement, pour 2018, 2 dépôts, soit le 1^{er} février 2018 et le 1^{er} juillet 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14500-01-18

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES | STATIONNEMENT INCITATIF EN TERRITOIRE PUBLIC INTRAMUNICIPAL

ATTENDU la demande d'aide financière de la municipalité de Lac-des-Écorces, aux termes de la résolution 2017-12-6614;

ATTENDU que la municipalité de Lac-des-Écorces désire, pour des raisons de sécurité entre autres, implanter un stationnement incitatif sur le chemin des Quatre-Fourches, près de la route 117 sur les TPI;

ATTENDU que selon la tarification actuelle des frais de 110 \$ seront chargés à la municipalité de Lac-des-Écorces;

ATTENDU que le Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) a accepté de rembourser 50 % de la facture;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de rembourser, pour l'année 2018, à la municipalité de Lac-des-Écorces, 50 % des frais de location, ce qui représente un montant de 55 \$, à même le fonds TPI, pour la location d'un terrain en TPI.

ADOPTÉE

**MILIEUX HUMIDES - FINANCEMENT DES NOUVELLES
RESPONSABILITÉS**

ATTENDU que la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

ATTENDU la sanction le 16 juin 2017 de la Loi no 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques par le gouvernement du Québec;

ATTENDU que cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

ATTENDU que la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

ATTENDU que les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

ATTENDU l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

ATTENDU qu'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

ATTENDU que les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de Loi no 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

ATTENDU que les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité de demander au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

Il est de plus résolu de demander au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

Il est de plus résolu de demander au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

Il est de plus résolu de demander au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la Loi no 132 pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

Il est de plus résolu de demander à l'ensemble des MRC du Québec d'adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14502-01-18

ENTENTE DE SÉCURITÉ QUANT À L'ÉMISSION DES PRIVILÈGES D'ACCÈS À LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser l'adjointe à la direction générale aux activités administratives, Mme Myriam Gagné, à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, l'entente de sécurité donnant la possibilité d'émettre des privilèges d'accès au terme des ententes signées avec la SHQ.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14503-01-18

PROJETS DÉCOULANT DU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) 2017-2018

ATTENDU qu'un montant de 250 000 \$ a été réservé à la MRC d'Antoine-Labelle quant à l'enveloppe du FARR 2017-2018 pour des projets concernant le parc linéaire;

ATTENDU que le montant des travaux a été moins élevé que les estimés budgétaires;

ATTENDU le résiduel de 10 000 \$ quant au projet du parc linéaire;

ATTENDU la date limite du 31 mars 2018 pour dépenser les sommes de l'enveloppe du FARR 2017-2018 et les besoins dans le dossier d'Internet haute vitesse;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'entériner le dépôt de 2 demandes d'aide au FARR 2017-2018 concernant le projet de réalisation d'une stratégie de communication Brancher Antoine-Labelle et le projet du plan d'aménagement du pôle touristique et communautaire de la gare de Mont-Laurier, pour des montants respectifs de 23 805,57 \$ et de 24 965,96 \$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14504-01-18

OCTROI DE CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION BRANCHER ANTOINE-LABELLE

ATTENDU le dépôt de l'offre de services de l'agence de publicité Service-Station communications relativement à l'accompagnement stratégique pour le développement du projet "Brancher Antoine-Labelle";

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour l'accompagnement stratégique pour le développement du projet "Brancher Antoine-Labelle" à l'agence de publicité Service-Station communications pour un montant de 23 805,57 \$ incluant les taxes, conditionnellement à l'approbation du projet FARR 2017-2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14505-01-18

**OCTROI DE CONTRAT - PLAN D'AMÉNAGEMENT - PÔLE
TOURISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE DE LA GARE**

ATTENDU le dépôt l'offre de service de l'Enclume - Atelier de développement territorial relativement à la production d'un plan d'aménagement du site de l'ancienne gare ferroviaire de Mont-Laurier;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour la production du plan d'aménagement du site de l'ancienne gare ferroviaire de Mont-Laurier à l'Enclume - Atelier de développement territorial pour un montant de 24 965,96 \$ incluant les taxes, 30 % du montant sera versé à la signature du mandat, 30 % à la suite de la remise de la courte synthèse de l'atelier menée avec les acteurs locaux et régionaux et le 40 % restant à la livraison de plan d'aménagement, conditionnellement à l'approbation du projet FARR 2017-2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14506-01-18

LÉGALISATION DU CANNABIS

ATTENDU que les municipalités du Québec assument plus de la moitié des dépenses des forces policières, qui sont amenées à croître avec la légalisation du cannabis;

ATTENDU que la légalisation du cannabis le 1^{er} juillet 2018 engendrera également d'importants coûts en matière de sécurité publique, de prévention et d'application de la loi;

ATTENDU que l'ensemble des juridictions qui ont légalisé la commercialisation du cannabis en Amérique du Nord ont mis en place un système de redistribution formel des revenus de la substance avec les municipalités;

ATTENDU que ces responsabilités supplémentaires, additionnées aux besoins de sources alternatives de revenu pour les municipalités, justifient amplement la redistribution des revenus du cannabis aux municipalités;

ATTENDU que les municipalités seront des partenaires importants du gouvernement du Québec dans la mise en place, le suivi et le succès d'une stratégie de légalisation du cannabis.

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de demander au gouvernement du Québec l'adoption d'un amendement au projet de loi no 157, à l'article 23.31, qui viendrait ajouter aux fins pour lesquelles le fonds des revenus provenant de la vente de cannabis peut être utilisé, la suivante : «la compensation aux municipalités des coûts associés à la légalisation du cannabis».

Il est de plus résolu de demander aux gouvernements du Canada et du Québec d'effectuer une redistribution égale des revenus du cannabis, où chaque niveau récolterait 33 % du montant total des revenus récoltés au moyen de la taxe d'accise fédérale sur le cannabis et de l'exploitation de la Société québécoise du cannabis.

Il est de plus résolu de demander aux gouvernements du Canada et du Québec de rencontrer rapidement les représentants de la FQM afin d'établir, avant l'entrée en vigueur de la loi, une répartition équitable des revenus entre les différents ordres de gouvernement.

Il est de plus résolu de demander au gouvernement de fournir des projets de règlements de zonage qui pourraient être utilisés par les municipalités pour circonscrire l'emplacement des points de vente et de consommation du cannabis.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14507-01-18

PROPOSITION QUANT À UN LAC-À-L'ÉPAULE

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt la proposition d'ordre du jour du Lac-à-l'épaule et d'en recommander l'adoption au conseil de la MRC.

ADOPTÉE

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

MM. Yvon Allen et Guy Quevillon, directeur et directeur adjoint au service de l'évaluation foncière, sont présents et informent les membres des derniers travaux du service quant à la mise à jour des rôles et revisites, de l'état des revisites au 15 décembre 2017 et de l'équilibrage des rôles 2019, 2020 et 2021.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau et Mme Emmanuelle Marcil, respectivement directeur et directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire, sont présents. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Parcs régionaux

- Parc régional du Poisson Blanc
 - CA (18 janv.)
- Parc régional Réservoir Kiamika
 - SDRK (16 janv.)
- Parc régional Montagne du Diable
 - Consultation publique projet pôle Windigo

Parc linéaire

- Ouverture de la piste aux motoneiges et fermeture

Principales rencontres et comités

- Rencontre de service (15 déc.)
- Processus de sélection Chargé de projets TPI
 - Entrevues (11 janv.)
- FARR – rencontre projet friche et PFNL (20 déc.)
- FARR – rencontre plein air Haute Rouge (9 janv.)
- Rencontre bilan et planification PDZA (10 janv.)
- Rencontre MTQ (16 janv.)

Quelques grands dossiers

- TIAM : dépôt de la nouvelle carte de gel temporaire au MERN
- Projets FARR
- MRC : rapport 2017 - Planification 2018
- PDZA : finalisation du plan d'action et ébauche de la planification 2018-2019

TPI

- Départ du chargé de projet – processus d'embauche
- Suivi des dossiers en cours
- Suivi des chantiers : Lac du Club – Allard – Lac-des-Écorces

Urbanisme et aménagement

- SADR 3 : révision du plan de travail sommaire, reprise des travaux de rédaction
- Travaux en urbanisme selon entente

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14508-01-18

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la Ville de Rivière-Rouge contenue dans sa résolution 337/02-10-17, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications pour la vérification, la concordance et le soutien géomatique dans le cadre du processus de modification réglementaire des règlements d'urbanisme de la ville, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14509-01-18

DEMANDE D'AVIS DE FERMETURE DE CHEMIN EN TERRES PUBLIQUES

ATTENDU qu'une demande de fermeture d'un chemin du domaine de l'État a été déposée le 13 décembre 2017 par la Réserve faunique Papineau-Labelle, auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

ATTENDU que cette demande vise la fermeture d'un ancien chemin forestier d'une longueur de 300 mètres inutilisé depuis plusieurs années, situé dans l'unité d'aménagement 064-52 à la jonction de la route 3;

ATTENDU qu'une telle demande auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) requiert un avis formel de la MRC concernée, ainsi qu'une consultation du milieu et des acteurs concernés via les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT);

ATTENDU que la table de gestion intégrée des ressources et du territoire du sud (TGIRT sud) s'est prononcée favorable quant à ladite demande de fermeture lors de sa rencontre du 16 janvier 2018;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à

l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle émette un avis favorable auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs quant à la demande de fermeture de chemin du domaine de l'État situé dans la réserve faunique Papineau-Labelle dans le territoire non organisé du Lac-Ernest.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14510-01-18

AJOURNEMENT

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance pour 10 minutes. Il est 15 h 25.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14511-01-18

RÉOUVERTURE

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de rouvrir la séance. Il est 15 h 35.

ADOPTÉE

M. Daniel Bourdon quitte la séance, il est 15 h 50.

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

M. Pierre Flamand quitte la séance, il est 15 h 53.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jacques Supper, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Rencontre régulière de la TGIRT Sud le 16 janvier 2018;
- Suivi des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier tactiques des unités d'aménagement forestier de la région des Laurentides (4 MRC);
- Préparation du rapport sur la consultation publique;
- Transport forestier sur les chemins de compétence municipale :
 - Poursuite des rencontres du comité interministériel régional;
 - Préparation d'un portrait de la situation par le SGIRN, mi-février 2018;
- Prise en charge par le service, du volet FARR-PFNL (produits forestiers non ligneux);
- Réception et analyse des rapports de projets Interventions ciblées du programme PADF;
- Diverses démarches en lien avec le renouvellement du programme PADF et de l'entente intermunicipale de fourniture de service avec les MRC concernées par ce programme.

M. Pierre Flamand revient siéger, il est 16 h.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14512-01-18

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTER-MRC RELATIVE AU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) DU MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)

ATTENDU que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a conclu une entente de délégation du programme d'aménagement des forêts avec les MRC concernées de la région des Laurentides;

ATTENDU que cette entente vient à échéance le 31 mars 2018;

ATTENDU que les parties conviennent de la pertinence de reconduire cette entente à son échéance;

ATTENDU que M. Daniel Richard, sous-ministre aux opérations régionales, a confirmé l'intention du ministère de poursuivre le soutien financier au mandat associé à la gestion et aux travaux des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT);

ATTENDU que la direction régionale du MFFP prévoit la tenue d'une consultation publique au cours du mois d'avril 2018;

ATTENDU l'expertise développée et que le risque d'interruption du programme entraînerait des difficultés importantes quant au maintien des ressources actuelles;

ATTENDU qu'il est d'un intérêt commun de ne pas interrompre les travaux des tables GIRT et des délais normaux d'adoption d'un nouveau programme et de la conclusion d'une nouvelle entente de délégation dudit programme;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) de confirmer la poursuite des travaux durant la période transitoire entre l'échéance de l'actuelle entente et la conclusion de son renouvellement et de confirmer que le financement nécessaire à la réalisation des activités sera assumé par le ministère durant cette période de façon rétroactive.

ADOPTÉE

RAPPORT SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES PAFI-TACTIQUES DU MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)

Ce point sera discuté lors du prochain conseil de la MRC.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14513-01-18

PROJET FARR | PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL) - OCTROI DE CONTRAT AU CLUB ACÉRICOLE DES PAYS-D'EN-HAUT

ATTENDU que les MRC d'Argenteuil, d'Antoine-Labelle, de Deux-Montagnes, les Laurentides et la ville de Mirabel ont conclu une entente avec le MAMOT concernant un projet sur les produits forestiers non ligneux (PFNL);

ATTENDU que la MRC d'Argenteuil, MRC responsable de l'entente, a confié la réalisation du volet acéricole de ce projet à la MRC d'Antoine-Labelle selon les modalités d'un plan de travail convenu le 20 décembre 2017, pour un montant de

20 000 \$, taxes en sus (résolution MRC d'Argenteuil 18-01-016);

ATTENDU que le plan de travail convenu prévoit la réalisation de certaines activités dans le cadre d'un mandat de services professionnels conclu avec le Club acéricole des Pays-d'en-Haut selon les modalités de l'offre de service déposée;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter le mandat de la MRC d'Argenteuil et de confier au Club acéricole des Pays-d'en-Haut le mandat d'assistance professionnelle relative au projet de valorisation de la ressource acéricole pour un montant n'excédant pas 10 000 \$ plus taxes, selon les modalités de la soumission déposée.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14514-01-18

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 7730 à 7744, totalisant 21 484,84 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14515-01-18

RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 760 \$ au 31 décembre 2017, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 329, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14516-01-18

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses des Territoires non organisés au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKÀ (SDRK)

Des discussions ont eu lieu suivant le départ de la direction générale de la SDRK. MM. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire de la MRCAL et Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, confirment que le processus d'embauche est entamé. Les représentants confirment également que le projet FARR 2017-2018 chemine et sera terminé au 31 mars 2018.

**ÉTAT DE LA SITUATION DU LITIGE AVEC UNE ASSOCIATION
GESTIONNAIRE DE ZEC**

Un retour est fait par la direction générale sur les prochaines étapes.

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14517-01-18

**EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN ÉVALUATION FONCIÈRE,
POSTE OCCASIONNEL, CLASSE IIM***

ATTENDU la tenue du concours 18-EV-01 pour le poste de technicien en évaluation foncière, poste occasionnel à temps complet;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Yannick Maurais afin de combler un poste occasionnel de technicien en évaluation foncière classe IIM*, à temps complet, pour la période du 1^{er} février 2018 au 31 décembre 2018, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

**EMBAUCHE D'UN CHARGÉ(E) DE PROJET - RESPONSABLE DES
TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES (TPI), POSTE RÉGULIER,
CLASSE V**

Ce point sera traité à un prochain comité administratif.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14518-01-18

DÉPART DU CONCIERGE

ATTENDU le départ du concierge, M. Karl Millette

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'autoriser le comité de sélection à confirmer l'embauche du candidat retenu suivant le processus de sélection.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14519-01-18

DEMANDE DE STAGIAIRE EN GÉOMATIQUE

ATTENDU la réception d'un curriculum vitae d'une étudiante;

ATTENDU les besoins de la MRC d'Antoine-Labelle en géomatique, notamment pour la construction du système d'information géographique et l'intégration de données essentielles aux différents services, ainsi que la mise à jour de certaines bases de données;

ATTENDU les programmes d'aides gouvernementaux;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à

l'unanimité d'autoriser la direction générale à déposer une demande d'aide financière aux programmes d'aides gouvernementales pour l'embauche d'une stagiaire pour une durée de 15 semaines, à compter du 30 avril 2018 au poste de géomaticienne et conforme à l'article 4.02.06 de la convention collective du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la MRCAL et de lui attribuer le salaire d'un employé classe I, échelon 1.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne se manifeste.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 16 h 10.

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**